

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : AMR 23/041/2008 (Public)

ÉFAI

5 novembre 2008

Colombie. L'ancien chef de l'armée doit faire l'objet d'une enquête pour atteintes aux droits humains

Le général Mario Montoya, ancien chef de l'armée colombienne, a démissionné de ses fonctions le 4 novembre, alors que ne cesse d'enfler le scandale liant des membres des forces de sécurité à l'homicide de civils.

Des organisations de défense des droits humains ont établi un lien entre le général Montoya et de nombreuses affaires d'atteintes aux droits humains. Ces allégations doivent faire l'objet d'enquêtes indépendantes et effectives par les tribunaux civils et la démission du général Montoya ne doit pas être utilisée comme excuse pour les enterrer.

Parmi les allégations à l'encontre du général Montoya, on peut noter sa collaboration en 2002 avec des groupes paramilitaires à Medellin dans le cadre des efforts déployés pour reprendre à la guérilla des quartiers de la ville. Cette opération militaire, désignée sous le nom de code *Operación Orión*, s'était caractérisée par des violations répétées des droits humains, notamment des exécutions extrajudiciaires, commises contre des civils dans les quartiers concernés.

Au début des années 2000, les troupes sous les ordres du général Montoya, dans le département du Putumayo, dans le sud du pays, ont également été accusées d'avoir collaboré avec des groupes paramilitaires. Des centaines de corps, dont beaucoup avaient été mutilés, ont été découverts ces dernières années, enterrés dans des régions du Putumayo qui étaient à l'époque sous le contrôle des forces de sécurité et des groupes paramilitaires.

Complément d'information

Au cours de la dernière semaine d'octobre, le scandale autour de l'homicide présumé de dizaines de jeunes gens de Soacha, près de Bogotá, la capitale du pays, qui avaient été ensuite faussement présentés par l'armée comme des « *guérilleros tués au combat* », a coûté leur poste à 27 membres des forces de sécurité, parmi lesquels trois généraux.

Ces derniers homicides ne sont que la partie émergée d'un énorme iceberg. Amnesty International et d'autres groupes internationaux et colombiens de défense des droits humains dénoncent depuis des années les exécutions extrajudiciaires en Colombie, pratique qui se poursuit de façon généralisée et systématique.

Ce n'est qu'aujourd'hui que le gouvernement colombien admet l'existence d'un problème, mais il ne reconnaît toujours pas l'ampleur réelle du problème. Des milliers de civils ont été tués ou victimes de disparitions forcées aux mains des forces de sécurité au cours de plus de quarante années de conflit. Toutes les allégations d'exécutions extrajudiciaires doivent faire l'objet d'enquêtes effectives par la justice civile.

Toutes les parties au conflit qui sévit depuis si longtemps en Colombie – groupes de la guérilla, paramilitaires et forces de sécurité – sont responsables d'innombrables atteintes aux droits humains et

violations du droit international humanitaire.

La démission du général Montoya intervient seulement une semaine après la publication par Amnesty International d'un rapport en profondeur sur la situation des droits humains en Colombie.

Le rapport d'Amnesty International « *Laissez-nous en paix!* » *Les civils pris pour cibles dans le conflit armé interne en Colombie* peut être consulté à l'adresse <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/colombia-leave-us-peace-targeting-civilians-internal-armed-conflict-fact->